

Communiqué de presse

Le 13 novembre 2025, à Paris

SEEPH : l'ANFH toujours mobilisée pour l'inclusion et la formation des agents en situation de handicap

Dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui se tient du 17 au 23 novembre 2025, l'**Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH)** réaffirme son engagement en faveur de l'inclusion professionnelle dans la fonction publique hospitalière. Aux côtés du **Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)**, l'ANFH poursuit ses actions pour favoriser l'accès, le maintien dans l'emploi et la montée en compétences des agents en situation de handicap.

Un partenariat durable au service de l'inclusion

Depuis 2010, l'ANFH et le FIPHFP sont liés par une convention nationale de partenariat visant à renforcer les politiques handicap dans les établissements hospitaliers publics. Ce partenariat s'appuie sur une ambition commune : **faire de la formation un levier clé de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi**, notamment à travers la montée en compétence des référents handicap, l'accompagnement des équipes RH et la sensibilisation des collectifs de travail.

Grâce à cette collaboration, des milliers d'agents ont pu être formés, informés et accompagnés dans la mise en œuvre de démarches inclusives au sein de leurs établissements.

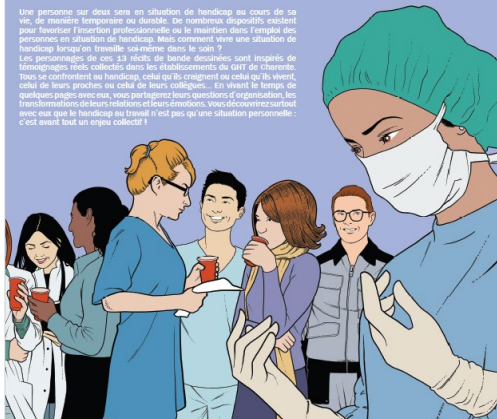
“Unis dans nos différences” : la bande dessinée qui lutte contre les stéréotypes

Lancée en début d'année, [la bande dessinée “Unis dans nos différences”](#) illustre concrètement cet engagement

UNIS DANS NOS DIFFÉRENCES

Le handicap au travail :
un enjeu collectif

Une personne sur deux sera en situation de handicap au cours de sa vie, de manière temporaire ou durable. De nombreux dispositifs existent pour favoriser l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Mais comment vivre une situation de handicap lorsqu'on travaille solitaire, dans le privé ? Les personnages de ces 13 récits de bande dessinée sont inspirés de témoignages recueillis dans les établissements du droit de l'homme. Tous se confrontent au handicap, celui qu'ils craignent ou celui qu'ils vivent, celui de leurs proches ou celui de leurs collègues... En vivant le temps de quelques pages avec eux, vous partagerez leurs questions et leurs transformations de leurs relations et leurs émotions. Vous découvrirez surtout avec eux que le handicap au travail n'est pas qu'une situation personnelle, c'est avant tout un enjeu collectif !



avec humour.

Les centres hospitaliers et EHPAD* de Charente renforcent leur engagement en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Depuis 2016, ces établissements ont établi une convention commune avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), permettant le recrutement de plus de 160 nouveaux collaborateurs et le maintien de nombreux agents grâce à 270 aménagements de postes réalisés.

Conscients que la communication joue un rôle clé dans l'appropriation de cette politique handicap, les établissements de santé ont choisi de se lancer dans **un projet de grande envergure en créant un album de bande dessinée abordant le handicap**

Former et sensibiliser pour agir durablement

L'ANFH accompagne les établissements dans la structuration et la mise en œuvre de leurs politiques handicap : appui méthodologique, formation des acteurs de terrain, outils de communication, partage de bonnes pratiques... Chaque action vise à construire des environnements de travail plus accessibles, plus équitables et plus bienveillants, au bénéfice de l'ensemble des agents.

« La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées est un moment fort pour rappeler que l'inclusion ne se décrète pas, elle se construit chaque jour. Grâce à notre partenariat avec le FIPHFP, nous faisons de la formation un levier essentiel pour faire évoluer les mentalités et favoriser des carrières durables et épanouies », souligne Gilles Manchon, Président de l'ANFH.

**Ehpad participants : Centre Hospitalier d'Angoulême, de Camille Claudel, de la Rochefoucauld, de Confolens, de Ruffec, du Grand Cognac et du Sud Charente et Ehpad d'Aubeterre, de Chalais, d'Aigre et de Montbron.*

Plus d'informations juste [ici](#) sur l'accompagnement de l'ANFH dans la structuration des politiques Handicap des établissements.

L'ANFH en bref –

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le Ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de formation professionnelle (CFP), congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des études promotionnelles (0,6%), de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de

la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements. L'ANFH offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication... Reposant sur trois valeurs structurantes - paritarisme, solidarité et proximité - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus d'un million de personnes. Depuis 2021, l'ANFH accompagne le développement de l'apprentissage dans la Fonction hospitalière. L'ANFH a célébré en 2024 ses 50 ans d'engagement, de formation et d'évaluation au plus près de ses établissements adhérents. www.anfh.f